### MAIRIE d'AURONS



# ARRÊTÉ PORTANT DEROGATION DE TONNAGE SUR LA COMMUNE D'AURONS N°05/2020

**OBJET**: Arrêté portant dérogation de tonnage sur la commune d'AURONS

## RÈGLEMENT TEMPORAIRE DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune d'AURONS

- VU les articles L 2122-18, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2215-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la demande de la société Les Terrassements de Provence sise 296, chemin de la Levade 13300 SALON-de-PROVENCE, sollicitant une demande de dérogation de tonnage pour des véhicules poids lourds d'un tonnage de 19 à 26T,
- **Considérant** qu'il appartient au Maire de règlementer la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites du territoire de la Commune,
- Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions afin d'assurer la sécurité de la circulation des véhicules de 19 à 26 tonnes,

# ARRÊTE

#### **ARTICLE 1**

Par dérogation, la circulation des véhicules de 19 à 26 tonnes affectées à la société Les Terrassements de Provence sera autorisée à emprunter, à titre ponctuel, et pour une période du 01/01/2020 au 31/12/2020,

MAIRIE d'AURONS - 13121 - TÉL. 04 90 55 63 02 - FAX 04 90 55 60 25

Immatriculation des véhicules autorisés à circuler ainsi que leur tonnage :

N° d'immatriculation	Tonnage
CS-048-NQ	4X2 (19T)
AP-381-FD	6X4 (26T)
DW-045-LW	6X4 (26T)
AP-528-BT	CAMION GRUE (26T)
CV-642-YL	CAMION TRACTEUR

#### **ARTICLE 2**

Ladite entreprise prend l'engagement de décharger expressément la commune et ses représentants de toutes les responsabilités civiles, en ce qui concerne tous les risques éventuels, et, notamment les conséquences des dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens, par le fait d'un accident survenu au cours ou à l'occasion du passage de leurs véhicules, et s'engage à supporter ces mêmes risques, et déclare être assuré à cet effet auprès d'une compagnie française agréée par le Ministère du Travail.

#### **ARTICLE 3**

Madame la Directrice Générale des Services, les Services Techniques Municipaux, la brigade de Gendarmerie de LANÇON de Provence sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Fait à AURONS, le 01 janvier 2020

André BERTERO Maire d'AURONS

#### <u>Destinataires</u>:

- Société LTP
- Gendarmerie de LANÇON
- Services Techniques